

1. Politique éditoriale du bulletin hebdomadaire, Le Courant de l'UMCS

1.1. **Le Courant** est une publication numérique gratuite sans publicité, publiée le lundi par le Service de l'information de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (UMCS), à longueur d'année, habituellement du lundi au vendredi par courrier électronique à la communauté universitaire de l'UMCS et à toute personne qui désire s'y abonner.

2. Règle de publication du bulletin Le Courant

2.1. Tous les articles du bulletin Le Courant sont publiés en français.

3. Objectifs du bulletin Le Courant

- 3.1. Mettre en valeur les activités et les réalisations des étudiantes, étudiants et membres du personnel de l'UMCS;
- 3.2. Fournir des informations sur les réalisations reliées à l'enseignement et aux avancées scientifiques des chercheuses et chercheurs de l'UMCS ainsi que sur les événements, conférences et ateliers qui se déroulent sur le campus;
- 3.3. Annoncer la tenue d'activités et de conférences organisées par des partenaires jugées d'intérêt pour la communauté universitaire.

4. Public cible du bulletin Le Courant

- 4.1. Le public cible est composé des membres de la communauté universitaire et des partenaires de l'UMCS;
- 4.2. La communauté universitaire comprend les membres du personnel, le corps professoral et les étudiantes et étudiants de l'UMCS;
- 4.3. Les partenaires de l'UMCS sont des organisations dont les activités sont étroitement liées à la réalisation de la mission, de la vision et des valeurs de l'Université de Moncton et avec lesquelles l'Université de Moncton s'associe pour réaliser une action commune.

5. Mode de gestion et responsabilités

- 5.1. La personne responsable du Service de l'information de l'UMCS agit à titre de rédactrice du Bulletin Le Courant sous la supervision du vice-rectorat de l'UMCS;
- 5.2. Les autrices et auteurs doivent provenir de la communauté universitaire et de partenaires de l'UMCS et doivent soumettre leurs textes ou annonces au plus tard le vendredi à midi;
- 5.3. Les demandes de prise de photos pour un article peuvent être faites à l'avance par l'autrice ou auteur par courriel à s-comm@umoncton.ca. Sinon, l'autrice ou auteur peut fournir une image de bonne qualité. Si une image soumise n'est pas de qualité suffisante pour être publiée, un suivi sera fait par la personne

responsable du Service de l'information avec l'autrice ou auteur et elle pourrait être rejetée;

5.4. Le bulletin Le Courant est habituellement remis pour révision le vendredi en après-midi et la mise à jour finale est effectuée le lundi en matinée juste avant la distribution par courriel, à moins d'un congé. La distribution du bulletin Le Courant sera alors reportée au jour suivant le congé.

6. Droit de regard de la personne responsable de la rédaction

6.1. La personne responsable de la rédaction se réserve le droit de rejeter tout article d'une autrice ou auteur sans préavis pour une ou plusieurs raisons suivantes :

- Un article qui contient des allégations, des illustrations ou des représentations inexactes, mensongères ou trompeuses, énoncées explicitement ou implicitement;
- Un article qui fait preuve de discrimination personnelle, ce qui comprend la discrimination fondée sur la race, la nationalité, l'origine ethnique, la religion, l'identité sexuelle, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge ou les handicaps;
- Un article qui déprécie, discrédite ou dénigre, sans fondement, une ou des personnes, des groupes de personnes, des entreprises, des organismes, des activités industrielles ou commerciales, des professions, des entités, des produits ou des services identifiables, ou tente de les exposer au mépris public ou au ridicule;
- Un article qui exploite les superstitions et joue sur les frayeurs pour tromper les lectrices et lecteurs;
- Un article qui contient une opinion, à moins que cette opinion soit une opinion scientifique ou professionnelle formulée par une experte ou un expert et que cette opinion contribue à la bonne compréhension du public;
- Un article qui ne respecte pas les [normes de rédaction pour les communications publiques](#) de l'Université de Moncton.

(Révision – 2023-03-06)